

# MONDOUBLEAU



*Magazine*  
d'informations

N°79 - Juillet 2023



## SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

### Vie communale

Le Tiers Lieu de Compétences p.4

Journées Européennes du Patrimoine p.7

Objectif Climat 2030 à Mondoubleau p.8

### Cadre de vie

Commerces p.9

Travaux p.9

Bâti ancien p.10

Espace public p.11

Des fleurs en pied de murs p.12

### Citoyenneté

Compostage p.13

L'inventaire « chauve-souris » p.14

### Vie locale

Collège – écoles p.15

Médiathèque p.16

Le Hubleau p.17

France Services p.18

### Social / santé

Habitat inclusif p.19

Point santé p.19

Don du sang p.20

### Vie associative

Liste des associations p.21

Focus dojo p.22

### Festivités

Un début d'été bien animé p.23

Animations à venir p.24

### Conseil Municipal

Comptes-rendus p.25

Droit d'expression p.29

### Infos pratiques

Démarches administratives p.30

Objets encombrants p.30

Feux de plein air p.30

Bruits des activités domestiques p.30

### Etat civil

Naissances – Mariages – Décès p.31

Hommage p.31

## Mairie

### Jours et horaires d'ouverture

**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h / fermée

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

### CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : [mairie@mairiedemondoubleau.fr](mailto:mairie@mairiedemondoubleau.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site :

[mairie-mondoubleau.com](http://mairie-mondoubleau.com)



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



## IntraMuros



QR Code  
de la borne tactile

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Claude Thuillier, Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Claude Boulay, Isabelle Brette. Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau

[isabelle@mairiedemondoubleau.fr](mailto:isabelle@mairiedemondoubleau.fr)

Couverture 1 : Promenade du Mail © JJ BIET

Couverture 4 : © manifestations du 2<sup>ème</sup> semestre 2023

Mairies réalisées par l'association Pirouette.



Chères Mondoublotières, chers Mondoublotiers,

Voici maintenant un peu plus d'un an que la nouvelle municipalité est en place. Notre équipe a terminé d'élaborer, en lien étroit avec la Communauté de Communes des Collines du Perche, et le soutien des services de l'Etat, la convention « Petites Villes de Demain », signée le 13 juin. Ce travail nous a permis d'établir les actions prioritaires selon cinq axes : dynamisme économique, cadre de vie, habitat, patrimoine et valorisation touristique, services.

La rénovation de l'ancienne supérette, place du Mail, est l'une de ces actions de redynamisation économique (cf. page 4). Le projet a été salué par l'Etat et la Région qui apportent des financements conséquents à cette réalisation (respectivement 458 300 € et 280 000 €). Des compléments de financements sont sollicités pour obtenir une prise en charge de 80 % de l'investissement.

En ce qui concerne le cadre de vie, seront bientôt mis en place : bancs, poubelles, jeux pour enfants, terrain de pétanque, afin d'améliorer l'espace public. Un changement d'éclairage (passage au LED) sera effectué dans certaines rues pour réduire la consommation électrique.

Nous continuons d'expérimenter différentes solutions sur l'entretien des espaces verts, des rues et du cimetière. Vous le savez, la législation impose de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Tous ces tests ne sont pas toujours satisfaisants. Il nous faut être indulgents et encourager les services techniques qui travaillent sans relâche à l'embellissement de notre commune. Nos agents, en cette période estivale, consacrent, en outre, une part de leur temps au service des associations pour l'installation des diverses manifestations (bœuf cantonal, courses hippiques, fête des écoles, etc.)

Malgré un contexte difficile (augmentation du coût des énergies et des matières premières), le niveau d'endettement est en baisse, mais nous devons investir pour améliorer le dynamisme de notre commune. Nous continuons donc à mener tous ces projets, avec prudence, soucieux de conserver des finances saines.

Nous espérons tous vous retrouver, tout d'abord aux Prés Barrés, le 14 juillet pour la Fête Nationale et le 22 juillet, pour la deuxième édition de la Guinguette à Robert (cf. page 24).

A très bientôt, bel été à tous,

Jean-Claude Thuillier, Maire

## Le Tiers-Lieu de Compétences : Dix questions/réponses pour mieux comprendre le projet

### 1. Qu'est-ce qu'un « Tiers-Lieu de Compétences » ?

Afin de développer des parcours de formation, la transmission des savoirs et des savoir-faire, la Région Centre Val-de-Loire souhaite créer des lieux de formation, destinés notamment aux personnes éloignées de l'emploi ou en réinsertion, en lien avec les métiers et richesses de chaque territoire.

Pour cela, elle a lancé un « appel à projets », qui permet aux structures retenues de bénéficier de moyens financiers pour équiper un lieu, et disposer d'un emploi pendant trois ans.

Les Tiers-Lieux de Compétences doivent être aussi des lieux de vie, d'échanges, très ouverts.

### 2. Pourquoi la commune a-t-elle souhaité répondre à la proposition de la Région ?

Constatant les difficultés de recrutement des entreprises, le taux de qualification de la population inférieur à la moyenne départementale, l'éloignement des lieux de formation, la Commune de Mondoubleau a vu, dans la proposition de la Région Centre Val de Loire, une chance de pouvoir créer, à proximité des habitants, un lieu utile pour l'économie et l'emploi, qui pourrait s'appuyer sur les compétences et dynamiques qui existent ici : entreprises, ateliers, associations, savoirs et savoir-faire locaux.

### 3. Quelles sont les structures qui ont présenté le projet avec la commune ?

Quatorze structures, rassemblées autour de la commune, ont répondu ensemble à « l'appel à projets » de la Région Centre, candidature collective qui sera examinée en juillet :

- Commune de Mondoubleau
- Communauté de Communes des Collines du Perche
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Pôle Emploi
- BGE (ex-ISMER)
- GRETA
- Mission Locale
- Association pour les Personnes Handicapées du Perche
- Au Fil du Perche (association en préfiguration, pour l'insertion et le partage des savoir-faire)
- Perche Nature
- Maison Botanique
- Maisons Paysannes de France
- Résonances Nomades (lutherie, formation et insertion par la musique)

#### Dernière heure :

La Chambre des Métiers se dit également très favorable au projet et doit rejoindre le consortium. Sa présence permettra notamment de développer les sujets du bâti ancien et des métiers d'art.

Toutes travaillent ensemble depuis près d'un an pour construire ce projet.

### 4. Pourquoi l'installer dans la friche commerciale ?

La friche commerciale de la Place Saint-Denis est située dans un espace visible et facilement accessible qui fait le lien entre la ville « nouvelle » et le bourg « ancien ». Les grands espaces disponibles (700 m<sup>2</sup>) peuvent être aménagés pour disposer de salles bien équipées, utilisables pour les formations, mais aussi pour des conférences, expositions, évènements, en plein cœur de la commune.

### 5. Que va-t-il se passer dans le Tiers-Lieu ?

Le projet du Tiers-Lieu, c'est avant tout la mutualisation de moyens (bureaux, salles de formation et de réunions, équipement numérique, atelier, salarié). Ce sera aussi un lieu d'échanges, pour construire des propositions de formations à plusieurs. Enfin, il pourra aussi répondre à des demandes extérieures (co-working, repair-café, boutique éphémère, etc.).



Les quatorze partenaires ont défini plusieurs grands axes pour le développement de leurs activités dans le Tiers-Lieu :

- l'accompagnement des porteurs de projet, demandeurs d'emploi, ou personnes en réinsertion
- les pratiques agricoles
- le bâti ancien (restauration, rénovation)
- la transition écologique et alimentaire
- la préservation de la biodiversité
- l'ouverture culturelle

## 6. Est-ce que le projet du Tiers-Lieu a été préféré à celui de la piscine ?

Non ! Le Tiers-Lieu et la piscine sont deux projets inscrits dans la Convention « Petite Ville de demain », signée avec l'Etat le 13 juin 2023 (cf. Encadré ci-contre). Le premier est porté par la Commune de Mondoubleau. Le second est porté par la Communauté de Communes des Collines du Perche. Les financements que la Région accorde pour la création de Tiers-Lieux de Compétences ne sont pas transférables sur un autre projet.

Concernant la piscine, les moyens financiers n'ont pas encore été trouvés, l'Etat ayant, en 2023, donné la priorité au projet de construction de la nouvelle école. Le projet de la piscine n'est pas abandonné, mais reporté. La grande majorité des élus du territoire sont convaincus de la nécessité d'un équipement de ce type, pour des questions de sécurité (apprentissage de la nage), santé (rééducation, sport), bien-être, loisirs et tourisme.

## 7. Qui va rénover puis gérer le Tiers-Lieu ?

La commune porte l'achat et la restauration du bâtiment, qu'elle confiera ensuite aux quatorze partenaires structurés en association, voire en SCIC, pour la mise en œuvre des actions.

## 8. Combien coûte la rénovation du bâtiment ?

Le budget prévisionnel d'investissement est estimé à 1.250 000 € (achat, études, maîtrise d'ouvrage, travaux, aménagements et équipements) dont 300 000 € devrait rester à la charge de la commune (autofinancement et emprunt). L'Etat a d'ores et déjà accordé son soutien au projet en accordant 458 300 € de subventions en juin 2023 dans le cadre du Fonds Vert (Etat). La confirmation est attendue de la Région pour 280.000 € et du CRST pour 110.000 €.

## 9. Dans combien de temps ouvrira-t-il ?

Compte-tenu des délais nécessaires pour l'achat et la rénovation du bâtiment, le lieu ne devrait pas être opérationnel avant fin 2025. Cependant, les partenaires envisagent de faire vivre le projet « hors les murs », en proposant des formations dès 2024 dans les lieux disponibles du territoire.

## 10. Le Tiers-Lieu aura-t-il un nom ?

Le Tiers-Lieu de Compétences s'appellera... L'Egrenne !

C'est finalement cette ancienne orthographe de La Grenne (entre le XIIIe et XVIIe), indiquée dans le Dictionnaire Topographique du Vendômois de Raoul de Saint-Venant, qui a été choisie par les créateurs du TLC. La rivière, qui traverse Mondoubleau et les communes environnantes, a marqué le paysage naturel, économique et urbain. Et la sonorité poétique du mot de L'Egrenne évoque toutes celles qui seront semées dans ce lieu pour construire l'avenir.

### « La Convention « Petites Villes de Demain » est signée !



Le mardi 13 juin 2023, la Convention « Petites Villes de Demain » a été officiellement signée.



Elle définit le projet pour le territoire jusqu'en 2026, et associe autour de ce projet : l'Etat, le Département, la Communauté de Communes des Collines du Perche et la Commune de Mondoubleau. Être reconnue « Petites Villes de Demain », c'est l'espoir de se voir doter des moyens nécessaires pour les services et équipements indispensables à l'ensemble du territoire.



## Programme et actions inscrites dans la convention « Petites Villes de Demain »

### 1. AXE SERVICES ET EQUIPEMENTS : Développer l'offre de services et d'équipements en réponse aux besoins actuels et prévisibles du bassin de vie.

- Orientation 1.1. : Soutenir les entrepreneurs et les initiatives locales.
  - Fiche 1.1.1. : Création d'un Tiers-Lieu de Compétences (appel à projets Région Centre Val de Loire).
- Orientation 1.2. : Moderniser et améliorer les services et équipements publics.
  - Fiche 1.2.1. : Signature d'un Contrat de sécurité.
  - Fiche 1.2.2. : Construction d'un groupe scolaire intercommunal (CCCP).
  - Fiche 1.2.3. : Rénovation de la piscine (CCCP).
  - Fiche 1.2.4. : Rénovation de la médiathèque (CCCP).

### 2. AXE ATTRACTIVITE : Réhabiliter les espaces publics, préserver les patrimoines matériel, immatériel et naturel, et en faire un levier de développement.

- Orientation 2.1. : Réhabiliter les espaces publics
  - Fiche 2.1.1. : Etablissement d'un Plan Guide en partenariat avec le CAUE
  - Fiche 2.1.2. : Aménagement des espaces publics (mobilier urbain)
  - Fiche 2.1.3. : Aménagement d'un espace de convivialité à Thiercelin.
- Orientation 2.2. : Restaurer et valoriser le patrimoine bâti communal.
  - Fiche 2.2.1. : Candidater à la marque « Petites Cités de Caractère ».
  - Fiche 2.2.2. : Restaurer et valoriser la Maison à Pan de Bois
  - Fiche 2.2.3. : Restaurer et valoriser les vestiges du donjon et de la forteresse.
  - Fiche 2.2.4. : Restaurer et valoriser l'église Saint-Denis.

### 3. AXE HABITAT : Améliorer l'état du parc de logements (isolation, vétusté), réduire la vacance, en encourageant la non-artificialisation des sols.

- Orientation 3.1 : Rénovation thermique et entretien des bâtiments communaux
  - Fiche 3.1.1. : Bilan énergétique des bâtiments communaux.
- Orientation 3.2. : Soutien à la restauration du parc de logements privés.
  - Fiche 3.2.1. : Etude pré-opérationnelle OPAH-RR (CCCP).

### 4. AXE MOBILITE : Fluidifier la circulation en centre-bourg et développer les mobilités douces

- Orientation 4.1. : Fluidifier et sécuriser la circulation en centre-bourg
  - Fiche 4.1.1 : Etude de circulation dans le centre-bourg
  - Fiche 4.1.2. : Sécurisation de la rue Gheerbrant
- Orientation 4.2. : Encourager les mobilités douces intercommunales
  - Fiche 4.2.1. : Etablissement d'un schéma intercommunal de mobilité douce (CCCP)

Le texte complet de la Convention Petites Villes de Demain est disponible sur le site de la mairie.



## Les Journées Européennes du Patrimoine à Mondoubleau

La commune de Mondoubleau et l'Office de tourisme, géré par Pays du Perche en Loir-et-Cher (PPLC), préparent ensemble les **Journées Européennes du Patrimoine 2023**, qui auront lieu les **16 et 17 septembre prochains**. L'évènement « **Terres en Partage** », qui met en valeur l'art céramique, aura également lieu ce même WE d'automne.

Reconnue homologable dans le réseau des Petites Cités de Caractère, la commune peut s'appuyer sur la mise en valeur de ses patrimoines (matériel bâti et non bâti, naturel et immatériel) pour renforcer son attractivité et développer l'économie touristique. Elle souhaite avancer dans cette démarche en y impliquant au maximum les habitants. Et ce sont eux qui, au cours de ces Journées du Patrimoine, vont raconter leur village aux visiteurs.

### Des guides-habitants

Ces guides d'un jour se sont donné le nom de « bernardins » et bernardines », clin d'œil à Georges Bernardin, guide bénévole de la forteresse pendant de longues années. Ils seront habillés de gilets rouges et noirs, cousus par le groupe « couture » de La Gare des Collines du Perche. Chacun d'entre eux a choisi ce qui lui tenait à cœur de transmettre. Et plusieurs associations se sont jointes au projet, pour enrichir le programme.

### A la médiathèque Jules Verne

du 15 au 30 septembre, exposition de **plusieurs centaines de cartes postales anciennes** mises à disposition par Joël Veau et la famille Bry, et **photos récentes** de Jean-Jacques Biet.

### Au Grand Monarque (lieu à confirmer)

« **Terres en partage** »  
Exposition de céramistes professionnels et animations par l'association *Terres et Feu* de Saint-Calais.

### Au fil des rues (à pied, à cheval...)

- ✓ « Le centre ancien », avec Christine Charreau ;
- ✓ « Le parcours des tanneurs », avec Odile Capitaine ;
- ✓ « Mémoires de vies » avec Laurence Thuillier ;
- ✓ Balades en calèche avec Lysiane Bonnouvrier, *La Bergère du Perche* ;
- ✓ Visite de l'église par Jean-Jacques Biet et Bernard Malcor ;
- ✓ « Les peintres dans la rue » par les Artistes de la Vallée du Couëtron.

## PROGRAMME

### Sous la Halle :

- ✓ Exposition des photos candidates au concours organisé par le PixelPercheron,
- ✓ Démonstration « cyanotype » et « développement argentique » par l'association PixelPercheron.
- ✓ *Librairie d'un Jour* de L'Echalier, en partenariat avec la Maison de la Presse. Dédicaces d'Alain Quillout et Daniel Bruneau.
- ✓ Stand de la Fondation du Patrimoine. Visites extérieures des maisons ayant bénéficié des aides de la Fondation par Alain Péral, délégué Loir-et-Cher – Perche.
- ✓ Stand d'information des Maisons Paysannes de France et du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement)
- ✓ Exposition : les outils des tanneurs, gracieusement prêtés par Monsieur Chausson.
- ✓ Le dimanche 17 au soir, exposition des œuvres peintes dans la rue par les Artistes de la Vallée du Couëtron

Mondoubleau

## CONCOURS PHOTO

### "Patrimoine vivant"



CHANTS, DANSES, SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX, JARDINS, PAYSAGES, ETC. SONT AUTANT DE « PATRIMOINES VIVANTS » QUI NOUS SONT TRANSMIS ET QUE NOUS RECRÉONS EN PERMANENCE.

Tirages A4 sur support rigide à remettre avant le **31 août 2023** au Hubleau, 22 Place du Marché - Mondoubleau

Les photos seront exposées dans la halle de la mairie lors des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2023

Règlement complet sur demande auprès de : Pixel Percheron: [pixelpercheronorange.fr](http://pixelpercheronorange.fr) et sur le site de la mairie de Mondoubleau, [www.mairie-mondoubleau.com](http://www.mairie-mondoubleau.com)



### Objectif Climat 2030 à Mondoubleau

En 2023 et 2024, Perche Nature accompagnera la commune de Mondoubleau sur l'adaptation face au changement climatique et la gestion de la ressource en eau, afin d'aboutir à la co-construction d'un plan d'actions qui pourra être mis en œuvre à court, moyen ou long terme en s'appuyant sur des fiches techniques établies par le réseau France Nature Environnement Centre Val-de-Loire (ex : choisir des végétaux adaptés aux périodes de sécheresse, utiliser des matériaux perméables dans les futurs projets d'urbanisme et de voirie, installer des équipements pour l'économie d'eau, etc).

Ce projet, nommé Objectif Climat 2030, est lancé en région depuis 2019 par France Nature Environnement Centre Val-de-Loire, financé principalement par la région et l'agence de l'eau Loire-Bretagne et mené par les associations locales.



Les villes sont directement impactées par les changements climatiques, faisant face à la gestion des inondations, à la modification des activités humaines, aux effets d'îlot de chaleur urbain, aux risques sanitaires (canicule : 1 500 morts en 2019, 15 000 en 2003, expansion géographique d'espèces comme le frelon asiatique, la chenille processionnaire ou le moustique tigre), à la gestion de la quantité mais aussi de la qualité de l'eau potable (concentration des polluants).

Un second volet vise à sensibiliser les citoyens et le jeune public du territoire par la transmission de connaissances et compétences sur le changement climatique, la préservation de la ressource en eau, l'adaptation des espaces verts au contexte climatique ainsi que par le partage d'outils utiles.

*Saviez-vous qu'il est possible de suivre les arrêtés de restriction d'usage de l'eau en ligne ?  
Le site internet Propluvia, du ministère de la transition écologique, vous indiquera les restrictions selon les départements.*

**Vous pouvez encore rejoindre ce groupe de travail !**

Un questionnaire participant à l'étape de diagnostic sur la commune vous a déjà été communiqué, Estelle, en charge de la mission pour Perche Nature remercie les répondants.



Un groupe de travail composé d'habitants, d'élus et d'agents techniques a également été créé et s'est réuni pour la première fois fin juin afin de préciser les directions du projet en fonction des besoins locaux. En effet le climat change globalement mais les impacts, déjà perceptibles localement, diffèrent en fonction du lieu, du contexte paysager mais aussi des activités et du profil des citoyens du territoire. Cette année, nous avons connu une sécheresse dès l'hiver qui n'a pas permis le rechargement des nappes phréatiques, ressources en eau potable, avant la sortie de dormance des végétaux. Ces événements alertent sur la limite de la ressource en eau.

### Nouveaux commerçants

#### Un temps pour soi

Masseuse de bien-être et conseillère en phytothérapie depuis 10 ans pour la marque JUST, Christelle Jeulin vous accueille dans son salon situé 24 place du Marché au 1<sup>er</sup> étage des Caprices de Nathalie.



Christelle Jeulin

Son sens de l'écoute et l'analyse des besoins de ses clientes l'ont amenée à développer ses compétences et à associer phytothérapie et massage. Après une formation à l'Ecole Française Européenne de Massage à Paris, elle vous propose massage californien, massage du visage, réflexologie plantaire... **Contact : 06 64 88 72 03**

#### Un nouvel artisan sur la place du Marché

Après 8 ans d'expérience en tant que gérant de sa société, Sébastien Lecomte ouvre son magasin au 11 Place du Marché avec un atelier fonctionnel. Cela lui permettra -sous enseigne Extra- de répondre à la demande croissante, de satisfaire au mieux la clientèle, de l'accueillir dans une surface de vente adaptée avec les moyens nécessaires et de continuer à développer son entreprise. Le magasin est ouvert du lundi au samedi midi ; la secrétaire ou lui-même pourra vous accueillir.



Lecomte Electroménager

#### Les services proposés :

Vente et dépannage d'électroménagers, cuisine et literie ; réceptions télévisuelles, plomberie sanitaire et électricité.  
**Contact : 02.54.72.99.14.**

### Des travaux dans Mondoubleau

#### Rue Gheerbrant

Vous avez pu le voir, la rue Gheerbrant a été fermée à la circulation et l'est restée jusqu'au 30 juin. Il s'agissait d'enfouir sous terre tous les réseaux, électricité, téléphone, fibre.

Par ailleurs, une étude doit permettre de mieux comprendre la circulation dans Mondoubleau. Celle-ci sera menée de juillet à octobre et nous pourrons alors décider d'aménagements concernant les rues de la commune.

#### Rue Creuse

Sous la responsabilité du Sivom (syndicat de l'eau et de l'assainissement) de Mondoubleau-Cormenon, des travaux vont être menés dans cette rue à l'automne. Il s'agit de poursuivre la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux : deux conduits sont installés, l'un pour les eaux usées qui seront dirigées vers la station d'épuration, l'autre pour les eaux de pluie qui seront acheminées directement à la rivière.

Les habitants de la rue Creuse ont été conviés à une réunion d'information sur ce sujet le 17 mars 2023. Ils auront la visite d'un technicien de Suez pour vérifier leur réseau privatif et leur apporter les conseils nécessaires. Si ce n'est pas le cas, faites le savoir au Sivom, au 02.54.80.90.73 ou par courriel au [sivom.mc@mairiedemondoubleau.fr](mailto:sivom.mc@mairiedemondoubleau.fr).

#### Rue du Pont de l'Horloge

Afin de répondre aux préoccupations d'habitants de la rue du Pont de l'Horloge concernant la circulation, un comptage et mesure des vitesses ont été réalisés mi-juin par la Société Sterela. Les résultats seront transmis dans l'été.



### Bâti ancien : des spécialistes vous conseillent

*A l'heure où l'utilisation de matériaux locaux et durables, l'isolation thermique, le réemploi, et la non-artificialisation des sols sont à l'ordre du jour, restaurer le bâti ancien intéresse de plus en plus les jeunes générations. Et pas seulement pour des questions esthétiques. Bien restaurée, une maison ancienne peut être aussi confortable qu'une maison neuve et à moindre frais.*

*Si c'est votre cas, plusieurs interlocuteurs peuvent vous aider localement à trouver des aides, faire les bons choix et vous orienter vers des artisans spécialisés.*

#### La Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine participe activement à la sauvegarde du patrimoine régional en apportant un soutien technique et financier aux projets publics et privés.

Sa vocation est de préserver les spécificités qui font la richesse et la beauté des territoires, en faisant connaître aux maîtres d'ouvrage les aides possibles, et aux mécènes et donateurs potentiels les projets qu'ils peuvent aider. Elle rassemble des bénévoles qui diffusent les informations, conseillent les maîtres d'ouvrages, recherchent des financements.

A Mondoubleau, plusieurs particuliers ont bénéficié de conseils et d'une aide de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de leur maison, réalisée dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles.

**Contact :** Alain Péral, délégué territorial de la Fondation du Patrimoine en Loir-et-Cher/Perche - 06 73 37 26 14 - 02 54 80 93 03  
[alain.peral@fondation-patrimoine.org](mailto:alain.peral@fondation-patrimoine.org)



#### Les Maisons Paysannes de France – Délégation du Loir-et-Cher

**maisons  
paysannes  
de france**

L'Association des Maisons Paysannes de France, qui compte sur le nord du département des adhérents passionnés, s'est engagée aux côtés de la commune dans le projet du Tiers-Lieu de Compétences (cf. article p.4). En effet, en matière de bâti ancien, le besoin de formation est grand pour que les savoir-faire traditionnels soient toujours transmis.

Si vous avez un projet, les adhérents des Maisons Paysannes peuvent être de bon conseil, vous inviter à des journées de sensibilisation ou de formation.

#### Contacts :

**Délégation MPF-41 :** [loir-et-cher@maison-paysannes.org](mailto:loir-et-cher@maison-paysannes.org) ; [maisonspaysannes41@gmail.com](mailto:maisonspaysannes41@gmail.com) –  
Président : Kevin DENIS 06 26 27 55 09

#### Perche vendômois, Vallée du Loir :

Alain ROCHERON 06 86 94 10 61 ; Pauline LEBLANC 06 22 49 37 10

#### L'Association « Les Mains Sachantes »

Artisan passionné de bâti ancien et des techniques ancestrales de construction, Samuel Gatouillat a créé l'association Les Mains Sachantes pour transmettre ces savoir-faire aux particuliers qui ont un projet de restauration. L'association organise des activités de démonstration, d'exposition, d'information, d'initiation.

**Contact :** Samuel Gatouillat 06 76 83 17 27 – 6 place de la mairie 72120 Val d'Etangson



### Espace public : redonner toute sa place au vivant

*Toutes les communes de France sont confrontées à l'adaptation nécessaire des espaces publics aux changements climatiques, aux économies d'eau et à la nécessaire sauvegarde de la biodiversité. Changement d'habitudes dans les techniques d'entretien, le choix des plantes, l'aménagement des espaces. En cette période d'adaptation, il faut changer de regard, faire des essais, s'informer et partager les solutions, en différenciant les techniques utilisées selon les espaces. C'est ce qu'on appelle « la gestion différenciée des espaces verts »*

#### Zéro Phyto

La loi Labbé interdisant désormais l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques, les dés herbants ont évolué en proposant d'autres alternatives, notamment les produits de BIOCONTROLE. Les produits de biocontrôle sont des produits utilisant un mécanisme naturel (essentiellement de l'acide pélargonique que vous pouvez retrouver dans le géranium) ainsi

qu'une interaction entre les espèces.

Conformément à cette loi, la commune de Mondoubleau, comme beaucoup d'autres, a choisi d'opter pour cette utilisation dans le cadre de l'entretien des rues et du cimetière. Les employés communaux utilisent désormais ces produits, accessibles à tout public, associés à un grattage manuel et au brûlage.



Vous ne manquerez donc pas d'apercevoir les services techniques de la commune utiliser cette méthode destinée à contenir la croissance des végétaux indésirables sur les trottoirs et le cimetière de la commune.

#### Une tonte différenciée

Partout où cela est possible, on introduit la technique de la « tonte différenciée ». Si certains endroits sont toujours tondu de façon fréquente et systématique, (allées de promenade, etc.), d'autres zones sont gérées en « fauches tardives », pour laisser le temps à la végétation d'accomplir son cycle complet avant de couper. Cela permet à une flore plus colorée, favorable aux pollinisateurs, d'arriver à maturation. Les insectes s'y épanouissent mieux et donc les oiseaux s'y nourrissent mieux aussi (ex : espace Thiercelin, ou parc Consigny autour des arbres).

#### Le cimetière

Dans toutes les communes de France, les municipalités sont confrontées à la nécessaire renaturation des cimetières. La règle du « zéro-phyto », l'évolution du climat et la protection de la biodiversité sont une équation difficile à résoudre, qui impose beaucoup de changements.

Et dans toutes les communes, on s'efforce dans le même temps de redonner une qualité paysagère au cimetière, pour proposer un lieu de recueillement, dans un cadre apaisé, plus vert, moins minéralisé.

Elus et services techniques s'emploient à trouver les solutions, en tenant compte des ressources en eau et de la charge de travail des agents municipaux pour que, dans cette période de transition, le maximum soit fait dans le respect des disparus et de leurs proches.

**Vous aimez observer insectes, araignées, oiseaux, etc. : notez vos observations sur <https://obs41.fr/>, site géré par Perche Nature qui, grâce aux notifications de tous, permet de mesurer la biodiversité en Loir-et-Cher.**





# Cadre de vie

## Des fleurs en pied de murs

Avec l'arrêt de l'usage des désherbants chimiques, les herbes spontanées (pissenlit, plantain, mouron...) ont fait leur retour dans le bourg : ici entre les pavés, là dans une anfractuosit , et tr s souvent dans la ligne de jonction du mur des habitations et des trottoirs. On peut toujours continuer   lutter contre cette v g tation au moyen de d sherbages m caniques (binettes, d sherbateurs thermiques...) – il faudrait alors que chacun s'y mette pour que les services techniques puissent se consacrer   toutes les autres t ches qui leur incombent - mais on peut aussi choisir d'accepter la pr sence de plantes.

Dans de nombreuses villes et villages, c'est ainsi que sont n s de v ritables « rues-jardins », avec la participation des riverains. Il suffit parfois de d poser quelques graines dans des interstices inoccup s ou de d couper une bande de trottoir (avec l'aide des services techniques) et d'y installer quelques plantes grimpantes ou couvre-sol (ex rue des Poilus).



Iris au pied du mur du cimet re



V g talisation des murs



V g talisation en pied de mur

## DES EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Pour que les habitants profitent pleinement de ces espaces cet  t , de nouveaux investissements ont  t  r alis s : bancs, poubelles neuves, distributeurs de sacs de propret  canine, r ceptacles   m gots, panneaux d'affichage, command s au printemps, seront install s d s que possible par les employ s communaux.



V g talisation en pied de mur



## Janvier 2024 : compostage chez soi ou « partagé »

A partir de cette date, nous devons tous composter les « biodéchets » et ne plus les mettre dans la poubelle ordinaire. Vous le ferez chez vous, avec un composteur individuel ou en tas au fond de votre jardin ou dans un composteur que vous partagerez avec vos voisins. L'Actu des déchets du Syvalorm vous donne les indications pour un compostage à domicile.

L'ACTU DÉCHETS N° 3

COMPOSTAGE

Une pratique facile et utile pour valoriser vos déchets organiques !

### Quoi ?

Quels déchets composter ?

**Déchets de jardin :**

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

**Déchets de cuisine :**

- ✓ Epluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

**DÉCONSEILLÉS :** cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux...

Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

### Où ?

**Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante :** un geste écologique et économique

- En composteur
- En tas
- Au pied des plantations

### Comment ?

**EN COMPOSTANT :**

Le compostage est le procédé de dégradation naturelle de la matière organique par des organismes en présence d'oxygène et d'eau. Composter ses déchets permet d'obtenir un fertilisant naturel, gratuit et respectueux de l'environnement.

**Gages de réussite du compost :**

*Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !*

### Pourquoi ?

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30%

Les déchets « compostables » collectés avec les ordures ménagères occasionnent des nuisances environnementales et des coûts faciles à éviter

\*COMPOSTEURS en vente auprès du SYVALORM :

Rendez-vous sur notre site, onglet : « mes démarches »

**2 modèles disponibles :**

**Bois :** 300l (72Hx70L cm) - 25 €

**Plastique recyclé :** 650l (85Hx120L cm) - 30 €

### ... Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?

**Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets\* pour tous en Europe (Loi AGECS - 2020)**

\*déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables

**Le SYVALORM se prépare à développer le compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...**

<b>Quelques chiffres ...</b>	<b>En 2021 chaque habitant du SYVALORM a produit 134 kg d'ordures ménagères des déchets ménagers présentés dans les bacs SYVALORM sont constitués de déchets compostables</b>
<b>30 %</b>	<b>Production moyenne nationale d'ordures ménagères (enquête ADEME 2017)</b>
<b>254 kg/hab/an</b>	

### Pour un compostage partagé :

Un partenariat entre le Syvalorm, l'association Athena et la mairie permet d'expérimenter le dispositif sur deux sites. Un dans la zone pavillonnaire près du Super U, l'autre au pied des immeubles de Terres de Loire Habitat. Un contact personnalisé sera ou a été pris avec les résidents des zones concernées pour connaître leur avis sur cette proposition.

**Le principe :** Le compostage collectif consiste à installer des bacs de compostage pour les habitants en bas de leur immeuble ou dans leur quartier. Ils y déposeront leurs déchets alimentaires qui se transformeront en compost. Une fois mûr, il pourra être uniquement récupéré par les foyers qui participent et réutilisé pour leurs jardins ou plantes d'intérieurs.

- **Les habitants :** Lorsque les composteurs sont installés, les habitants s'inscrivent sur la base du volontariat et reçoivent un seau (à remplir chez eux de leurs déchets alimentaires) ainsi qu'un guide composteur (fonctionnement du site de compostage, consignes, etc). A chaque apport, les participants déposent leurs déchets puis ajoutent du broyat et enfin mélangent à l'aide de la griffe fournie.



Installation type



## Citoyenneté

(suite « compostage »)

- **Le suivi de l'action** : L'association Athéna accompagne les habitants tout au long de la mise en place et assure ensuite le suivi de ces composteurs pendant 3 ans. Année 1 : rendez-vous avec les habitants 1 fois/ mois pour brasser en profondeur. Année 2 : 2 animations/an (distribution de compost, installation de bac de maturation, retournement). Année 3 : 2 animations.

Vous pouvez nous signaler des zones de Mondoubleau où il nous faudra installer d'autres composteurs partagés, si vous n'êtes pas en mesure de répondre chez vous à cette nouvelle contrainte liée aux déchets des particuliers.

## L'inventaire « chauve-souris »

Entre le 10 et le 26 mai 2023, une étude sur les chauves-souris a été réalisée par l'association ATHENA avec la participation des écoles maternelles et primaires, ainsi que du collège Alphonse Karr. Plusieurs petits boîtiers ont été installés sur la commune, pour une durée comprise entre 3 et 7 jours, afin d'enregistrer les cris des chauves-souris.

Une fois analysés, ces cris ont permis d'identifier 13 espèces, soit 65% des espèces identifiées dans le département.

Les résultats ont été présentés le 2 juin dans la halle de la mairie où une exposition sur les chauves-souris de la région était présentée jusqu'au 9 juin. Le bilan de cette étude est présent sur le site de l'association : [www.asso-athena.fr](http://www.asso-athena.fr)

Si vous avez des questions, une colonie de chauves-souris dans votre grenier ou si vous trouvez une chauve-souris blessée, contactez le 06.36.29.08.99 ou écrivez à : [accueil@asso-athena.fr](mailto:accueil@asso-athena.fr).



Grand Murin

© Loïc Salaün

## L'arbre de la laïcité vivra !

Dans notre bulletin de janvier dernier, nous relations la plantation d'un arbre de la laïcité avec les écoliers de Mondoubleau dans le Parc Consigny.



Rappelons que le terme de laïcité exprime la liberté de conscience de chacun, la liberté de croire ou de ne pas croire. La France n'a pas de religion d'état, chacun est libre d'avoir une religion ou pas, le Président de la République prête serment sur la Constitution. C'est ce qu'exprime notre devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité. C'est le ciment de notre nation depuis la Révolution.

Mais cela ne semble pas convenir à tout le monde puisque cet arbre a été lâchement sectionné cet hiver d'un coup de sécateur. Bien entendu la mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie.

Notre devoir est de continuer à proclamer les valeurs de la République et d'y éduquer notre jeunesse. C'est pourquoi à l'automne prochain, lors de la journée nationale de la laïcité, nous planterons solennellement un nouvel arbre de la laïcité et dès maintenant la population est invitée à se joindre à l'événement dont la date vous sera communiquée en temps utile.

**La laïcité, on n'a rien trouvé de mieux pour vivre ensemble !**

### Collège

Le collège Alphonse Karr termine son année et les élèves ont participé à divers projets.

- ✖ Les classes de sixième ont comme chaque année enrichi la liaison CM2/ Sixième en participant au projet lecture/ écriture avec cette année les auteurs Philippe Lechermeier et Stéphane Girel ; La traditionnelle « journée des Bonimenteurs » a réuni le 1<sup>er</sup> avril un public nombreux.
- ✖ Avec l'association Athena et les élèves du club nature de l'internat : installation de boîtiers dans le collège pour détecter la présence de chauve-souris. Nous savons désormais qu'une douzaine d'espèces est présente aux abords du collège. Photos sur compte Instagram [clg\\_akarr\\_41](#)
- ✖ Participation d'élèves volontaires de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au salon de sciences en Perche à l'hippodrome. Transmission de connaissances aux élèves des écoles primaires.
- ✖ Pour l'année 2023-2024, les effectifs seront en hausse avec 4 classes de sixième, 3 classes de cinquième, 4 classes de quatrième et 3 classes de troisième, soit 14 divisions.

### Schoralia

10 000 élèves sur scène dans toute l'académie Orléans Tours dont ceux du collège Alphonse Karr. Sous la houlette de leur professeur de musique, les élèves de la chorale du collège ont participé au spectacle le 25 mai au Minotaure à Vendôme. Thème : "Années 60 révolution" avec les musiciens du groupe Kérosen et les élèves de 5 autres collèges.



La liste pourrait sans doute être plus longue et l'on se doit de féliciter les élèves et ses équipes pour ce beau dynamisme. Merci à eux pour ces projets qui permettent aux élèves de concrétiser les acquis en classe.

### Cadets de la sécurité

Vingt-trois élèves du collège Alphonse-Karr de Mondoubleau se sont familiarisés avec la sécurité incendie et se sont initiés aux premiers secours. Durant l'année scolaire, les collégiens, tous volontaires, ont reçu, pendant une dizaine d'après-midis, une formation à la prévention des risques au sein de la famille ou d'une organisation. Cette instruction a été assurée par les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours. 19 élèves ont reçu, en présence du lieutenant-colonel Hervé Le Bris, chef de groupement territorial nord, d'Annick Genois, Principale du collège, de Monsieur le Sous-Préfet de Vendôme, François Jouffroy et de Monsieur le Maire Jean Claude Thuillier, le diplôme de la Sécurité civile aux premiers secours (PSC1), qui leur donne les bases d'intervention en cas d'incident.

15

### P'tites Randos



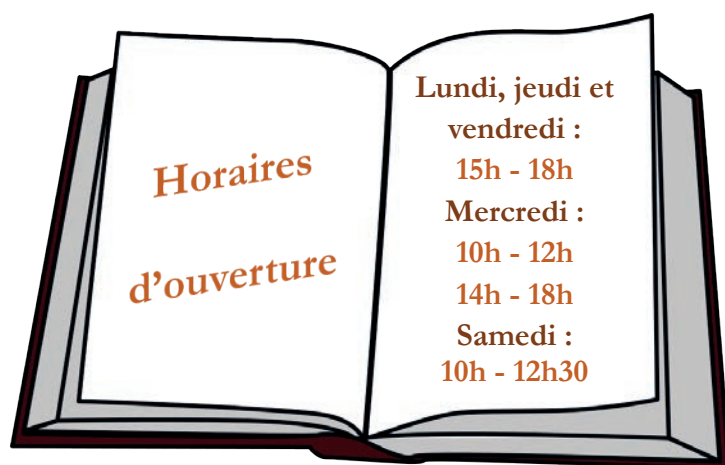
Début juin, plusieurs écoles du département ont sillonné le Perche pendant 3 jours, pendant les P'tites Randos organisées par l'USEP.



### Des services pour lire à tout âge

*Savoir lire, aimer lire sont de vrais enjeux dans la vie de chacun. Le territoire s'est engagé depuis de longues années dans des actions qui permettent aux enfants, aux adultes de ne pas perdre le fil de cet apprentissage.*

#### Médiathèque des collines du Perche



Rappelons que l'inscription est gratuite  
pour tous les habitants  
de la Communauté de Communes.

Prochains événements à la médiathèque  
de Mondoubleau :

- **Exposition de cartes postales** de Mondoubleau pour les journées du Patrimoine 16 et 17 septembre et jusqu'au 8 octobre inclus. Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.
- Spectacle du festival départemental **Amies Voix** "Les contes de ma besace" jeudi 19 octobre à 17h à la maison Consigny, (sur réservation)
- **Projection d'un film** dans le cadre du festival du Mois du film documentaire (date à définir ; ce sera sans doute un vendredi soir en novembre)
- **Des animations numériques** pendant les vacances d'été, de la Toussaint et de Noël par Thomas, à la médiathèque.

#### Graine de lecteurs

Pour les lecteurs de 0 à 6 ans et leurs parents...

L'objectif est inchangé : **susciter le goût de la lecture chez les tout petits**, mais aussi auprès de leur famille. Pour cela, un auteur illustrateur parcourt les écoles du secteur pour des lectures et activités. Une soirée de restitution des travaux des enfants et un spectacle finalisent cette action.

Pour l'année 2023-2024, l'auteur retenu est **Stéphane WEISS avec pour thème « Bêtes à poil et bêtes à plumes »**.

Le festival est piloté, depuis sa création, par la CAF, et coordonné par la Ligue de l'enseignement de Loir-et-Cher. Pour la CAF, soutenir un tel événement est un moyen de prévenir l'échec dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture.

#### Bonimenteurs

Depuis plus de 20 ans, élèves du primaire et collégiens rencontrent auteurs et illustrateurs pour des projets d'écritures communs. Cette action, co-organisée par l'Echalier et la médiathèque, tient une place importante dans le parcours des enfants.

Le mur de la médiathèque expose les noms de tous ces auteurs, sur des plaques de céramique créées chaque année par Estelle Dupen accompagnée d'élèves.

Le 13 avril 2024 sera à n'en pas douter une nouvelle journée de fête pour tous les participants petits et grands.

### Librairie dans l'espace du Hubleau

#### Horaires d'ouverture :

lundi et samedi :  
9h30 - 12h30  
mercredi : 9h30 - 12h30  
vendredi : 14h - 17h30

Une librairie associative, proposant livres neufs et d'occasion, est animée par l'Echalier dans l'espace du Hubleau place du Marché.

Cette librairie fonctionne grâce à un partenariat avec la « Librairie du Coin » de Châteaudun pour les livres neufs et aux dons de particuliers pour les livres d'occasion. Ce coin librairie, tenu par des bénévoles, vous accueillera aux horaires du Hubleau.

#### Et quand on a oublié comment lire ?

→ Ces actions sont faites pour vous.

#### Médiathèque des Collines du Perche

Un rayon spécial « lecture facile », des livres audio sont à votre disposition.

#### Gare des Collines / France Services

Vous souhaitez renouer avec la lecture et vous ne savez pas à qui vous adresser ? Vous pouvez contacter France Services à Mondoubleau ☎ : **02 54 80 85 80**. Un conseiller vous donnera les informations nécessaires pour vous faire accompagner. Actuellement vous pouvez être aidés chaque mardi de 14h à 16h.

#### Journée de l'illettrisme Thème 2023 : « En parler pour avancer »

*Parole : « C'est pas facile de dire qu'on ne sait pas lire : elle m'a dit j'osais pas t'en parler...on va trouver une solution. »*

Chaque année le Conseil départemental du Loir et Cher et le CRIA organisent des journées de lutte contre l'illettrisme et maintenant l'illectronisme (difficulté à utiliser les supports internet).

Cette journée aura lieu le **Mardi 17 Octobre après-midi dans la salle des fêtes de Cormenon**. Il s'agira pour les participants de découvrir les associations qui peuvent les aider dans leurs difficultés afin de sortir de leur isolement, de participer à des ateliers d'écouter des témoignages. Un goûter et un film termineront cet après-midi de façon conviviale. L'accès est gratuit et libre et nous vous attendons nombreux.



### France Services

#### Gare des Collines

Depuis deux mois des travaux ont été réalisés dans la partie dévolue à l'Espace de Vie Sociale de La Gare/ France Services. Bureaux, salle d'activités ont été créés ou rénovés. Une cuisine pédagogique et une salle informatique ont été mises en place.



La cuisine accueillera des activités de groupe, tandis que la salle informatique permettra un meilleur accueil des habitants souhaitant réaliser des démarches en ligne ou se familiariser avec l'outil numérique. Thomas Magniez, conseiller numérique, vous guidera et animera des ateliers. L'inauguration est prévue à l'automne.



#### Les horaires d'ouverture :

**Lundi et Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30**

**Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30**

**Vendredi sur rendez-vous.**

**☎ : +33(0)2 54 80 85 80**

### Ecole communautaire

#### Projet de construction d'une école intercommunale.

Nos bâtiments scolaires vieillissent et leur mise aux normes est parfois plus onéreuse qu'une nouvelle construction qui présente l'avantage de permettre de meilleures conditions de travail pour les enfants et les enseignants. C'est ce constat qui va engager la communauté de commune dans :

- des travaux pour les écoles de Sargé et Souday (le choix étant de ne pas centraliser tous les enfants dans une seule école)
- la construction d'une école intercommunale située sur le territoire de Cormenon qui accueillera les maternelles et primaires de Cormenon, Mondoubleau et Choue.

Ce projet fait suite à la signature d'une convention cadre sur la ruralité, passée avec les services de l'inspection académique. La communauté de communes des Collines du Perche s'est engagée à créer les conditions d'accueil qui permettent de limiter le nombre de classes à plusieurs niveaux. En contrepartie, l'Inspection Académique s'est engagée à conserver le même nombre de classes sur tout le territoire depuis 2020 jusqu'en 2024. Cette construction a donné lieu à de nombreuses visites sur des sites scolaires récents afin de retenir le meilleur de ce qui a pu être fait en matière de bâtiments scolaires.

## Habitat inclusif



Construction de 20 logements

L'association pour personnes handicapées du Perche (APHP), avec le soutien de la Communauté de Communes des Collines du Perche, des communes de Mondoubleau et de Cormenon ainsi que du Conseil départemental, a construit 20 logements de plain-pied (2 T3 et 18 T1bis) route des Grands Jardins, rue de la Concorde à Cormenon.

Ces logements locatifs s'adressent à des personnes de plus de 65 ans et aussi à des personnes handicapées quel que soit leur âge.

Un espace collectif est adjoint à ces logements individuels. Il sera géré par les habitants eux-mêmes avec l'accompagnement d'une animatrice. Ces logements sont en partie attribués et seront occupés dès cet été.

Contact : 02 54 80 74 45

[habitatinclusif@assoaphp.fr](mailto:habitatinclusif@assoaphp.fr)

## Point santé

La Communauté de Communes des Collines du Perche a construit la maison médicale de Mondoubleau et met depuis à disposition des cabinets aux professionnels de santé, pour qu'ils exercent leurs activités.

Il paraît indispensable à la commune de Mondoubleau de faire un point dans cette édition et de donner des éléments sur les démarches en cours. Les deux médecins qui étaient présents dans la Maison médicale sont partis successivement en juillet 2022 et mai 2023. Seuls restent sur Mondoubleau, le Docteur Gérard Molusson et le Docteur Anne Benoiste, mais leur présence est insuffisante pour couvrir les besoins des habitants.

### La Communauté de Communes des Collines du Perche :

- ⊙ A engagé les services du cabinet Appel Médical Search qui travaille avec le CHU de Tours afin de rechercher des candidats médecins généralistes qualifiés pour une implantation locale. Ce service sera rétribué à hauteur de 20 000 € si un médecin s'installe.
- ⊙ Travaille avec un cabinet infirmier implanté à Suèvres qui met en place un dispositif de téléconsultation assisté par les infirmières du secteur en lien avec des médecins du CHU de Blois. Les infirmières locales, équipées d'outils de consultation, seraient en quelque sorte les « mains » des médecins en ligne.
- ⊙ Cherche à faire évoluer les contraintes administratives et réglementaires complexes qui permettent ou non de salarier des médecins ou spécialistes, d'autoriser l'inscription au tableau de l'ordre, condition impérative pour exercer la médecine générale par ceux n'ayant pas fait leurs études dans une université du territoire européen.

A l'initiative de M Vuittenez, pharmacien à Mondoubleau, une cabine de téléconsultation est installée à la pharmacie ; vous pourrez être mis en relation avec un médecin généraliste.

**J'AI UN PROBLÈME DE SANTÉ IMPRÉVU**

**QUELS RÉFLEXES ADOPTER ?**

**• EN SEMAINE**  
 JE CONTACTE MON MÉDECIN TRAITANT  
 SI JE NE PEUX PAS VOIR MON MÉDECIN TRAITANT OU SI JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT  
 J'APPELE LE SECRÉTARIAT DES SOINS NON PROGRAMMÉS DE LA CPTS AU  
02 54 44 41 69

**• LE SOIR ET LE WEEK-END**  
 LE SOIR DE 20H À 22H  
 SAMEDI À PARTIR DE 12H, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 20H,  
 J'ACCÈDE AU MÉDECIN DE GARDE EN APPELANT LE 15

**SI C'EST UNE URGENCE, J'APPELE LE 15**

➤ **PHARMACIEN** : DE 20H À 8H : J'APPELE LE 3237 (APPEL SURTAXÉ)  
 ➤ **KINÉSITHÉRAPEUTE** : J'APPELE LE RÉPONSEUR TÉLÉPHONIQUE DE MON KINÉ  
 ➤ **DENTISTE** : J'APPELE LE 07 49 28 53 08 , UNIQUEMENT POUR LES URGENCES DENTAIRES LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS  
 ➤ **INFIRMIER (EN SERVICE DU LUNDI AU DIMANCHE)** : JE L'APPELE si je n'ai pas d'infirmier attitré, je me connecte sur : [www.inzee.care.fr](http://www.inzee.care.fr)



**En cas d'urgence et pour la prise en charge de soins non programmés, il vous est possible d'appeler le dispositif PAiS (plateforme alternative d'innovation en santé) 02 54 44 41 69.**

Vous serez orientés vers un médecin généraliste dans la journée. Actuellement 7 médecins actifs, dont certains sur Montoire, réservent des créneaux horaires à cette fin. La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Vendôme facilite la coordination des soins ambulatoires et la prise en charge des soins primaires non programmés sur le Vendômois. Il s'agit d'un collectif de médecins qui entend améliorer l'accès aux soins, organiser des parcours pluriprofessionnels autour des patients et développer des actions de prévention ciblées.



### Don du sang

Tout le monde ne peut pas, ou n'ose pas donner son sang, mais tout le monde peut un jour ou l'autre avoir besoin du sang des autres !

Chaque année, à l'entrée de l'été, les journaux, les radios et la télévision font appel aux donneurs de sang. Ces mêmes appels ont déjà été émis en mai et seront renouvelés au moment des fêtes de fin d'année. Pourquoi ? Parce que ce sont les périodes de l'année où les donneurs se relâchent un peu, mais pas les malades et les accidentés ! Chaque jour, 10 000 poches de sang sont nécessaires dans notre pays, soit plus de 3 millions chaque année, pour soigner un million de personnes. Les chiffres impressionnent.

La transfusion sanguine dans notre pays est de la compétence de l'**Établissement Français du Sang**, placé sous la responsabilité de l'État. L'EFS est chargé de la collecte des produits sanguins (sang total, plasma, plaquettes) et de la préparation des poches qui seront distribuées aux établissements hospitaliers après des analyses très poussées.

Le don du sang en France est organisé selon un principe éthique : il est libre et volontaire, bénévole, et gratuit. Ce principe est celui recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé car le plus sûr, ce principe de gratuité impliquant que le donneur ne recherche pas un gain en échange de son sang quitte à ne pas être sincère sur son état de santé.

Aux côtés de l'EFS, la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole est également un acteur majeur de la solidarité **transfusionnelle**. LA FFDSB regroupe plus de 850 000 adhérents répartis dans 2 850 associations. Reconnue d'Utilité Publique, elle est placée sous le Haut Patronage du Président de la République depuis 1958. Elle a pour objet de promouvoir et de défendre le don du sang bénévole et son éthique, en collaboration avec l'EFS avec lequel elle est liée par convention.

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Mondoubleau, Collines du Perche 41, a été créée en 1974. Forte d'une vingtaine d'adhérents elle s'active à organiser avec l'EFS 5 collectes de sang par an, à la salle des fêtes de Cormenon, avec un objectif de 300 poches de sang par an. **Pour cela il nous faut toujours trouver des nouveaux donneurs** pour remplacer ceux qui doivent arrêter pour des raisons de santé ou de limite d'âge (on peut donner son sang à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans). L'adhésion est gratuite pour les donneurs actifs, et de 5 euros pour les non donneurs et les anciens donneurs.

En rejoignant l'association, donneurs ou pas donneurs, vous deviendrez les porte-paroles.

**Contact : Claude Boulay – 06 22 56 26 86**  
[cboulay.dsang41@gmail.com](mailto:cboulay.dsang41@gmail.com)



**PARTAGEZ  
DONNEZ**



## Loisirs

### Gaule Percheronne

Jonathan Rideray - Tél. 06 34 24 31 58  
[aappmademondoubleau@gmail.com](mailto:aappmademondoubleau@gmail.com)

### Moto Club de la Tour

Mickaël Pelletier Tél. 06 16 46 11 58  
[motoclubdelatour@gmail.com](mailto:motoclubdelatour@gmail.com)

**Age Vermeil – Ehpad Maison de retraite de Mondoubleau** - Tél. 02 54 80 90 01

### Amicale du Bel Age

Claudine Lucas - Tél. 02 54 80 70 08  
[lucasgerard0712@orange.fr](mailto:lucasgerard0712@orange.fr)

## Sport – activités physiques

### Bouh ! (danse)

Françoise Marnier - Tél. 02 54 77 02 53  
[fanfandud@wanadoo.fr](mailto:fanfandud@wanadoo.fr)

### Dansez line

Romain Deshayes - Tél. 07 83 42 30 50  
[Dansez.line@gmail.com](mailto:Dansez.line@gmail.com)

### Dyna'Mômes

Isabelle Marcillac - Tél. 02 54 89 60 35  
[i.marcillac@orange.fr](mailto:i.marcillac@orange.fr)

### ASSMC (foot)

Julien Dorison - Tél. 06 77 23 41 82  
[julien\\_dorison@bbox.fr](mailto:julien_dorison@bbox.fr) ou  
[assargemondoubleaucormenon@gmail.com](mailto:assargemondoubleaucormenon@gmail.com)

### Beau Chêne Dojo

Anne De Beer - Tél. 02 54 80 89 03  
[beauchenedojo@wanadoo.fr](mailto:beauchenedojo@wanadoo.fr)

### Perche Volley – Badminton 41

Claude Rousseau - Tél. 06 28 35 53 61  
[asspvbmond@gmail.com](mailto:asspvbmond@gmail.com) /  
<http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com>

### Sport Adapté du Perche

Evelyne Gossoin - Tél. 02 54 80 74 45

### Tennis

Jean-Christophe Berlin - Tél. 06 16 39 03 96  
[jeanchristophe.berlin@wanadoo.fr](mailto:jeanchristophe.berlin@wanadoo.fr)

### Tennis de table

Tony Lhomme - Tél. 06 88 70 86 82  
[ttcp.mondoubleau@gmail.com](mailto:ttcp.mondoubleau@gmail.com)

### Taiso

Christine Campini - Tél. 06 02 19 51 21  
[espacesbuissonniers@gmail.com](mailto:espacesbuissonniers@gmail.com)

### Judo

Barbara Hubert - Tél. 06 71 10 95 81  
[barbaratelle@orange.fr](mailto:barbaratelle@orange.fr)

### Gymnastique volontaire

Josette Kirsch - Tél. 06 78 73 66 01  
[jokirch41@gmail.com](mailto:jokirch41@gmail.com)

## Professionnels / Corporation

**Grenne d'Api** (Parents d'élèves) : Annabelle Duclos - Tél. 06 09 10 58 98 –  
[duclos.annabelle@sfr.fr](mailto:duclos.annabelle@sfr.fr)

**Amicale des sapeurs-pompiers** : Alain Leroy - Tél. 02 54 80 70 99  
[csmondoubleau@gmail.com](mailto:csmondoubleau@gmail.com)

**Anciens combattants** : Maurice Bobet - Tél. 02 54 80 93 59

**Anciens prisonniers de guerre** : Michel Gremeret - Tél. 02 54 80 79 06

**Le souvenir français** : Jean Violette - Tél. 02 54 80 81 71

## Aide sociale/associations solidaires

### Muguet-épicerie solidaire

Isabelle Cuillerier - [sauze.isabelle@icloud.com](mailto:sauze.isabelle@icloud.com)

### Restos du Cœur

Angélique Péciaux - Tél. 06 65 33 10 25

### Donneurs de Sang bénévoles des Collines du Perche

Claude Boulay - Tél. 06 22 56 26 86  
[ud41.ffdsb@gmail.com](mailto:ud41.ffdsb@gmail.com) / [www.dondusang41.fr](http://www.dondusang41.fr)

### Dans les Pas de Léonie

Aurore Reinette - Tél. 02 54 80 23 40

### FNATH

**(Accidentés du Travail et Handicapés)**

Hélène Gaudelas - Tél. 02 54 80 64 54

### Vie libre (dépendance à l'alcool)

Thierry Augereau - Tél. 02 54 89 79 22  
 Jean Touchard - Tél. 02 54 23 73 57

## Activités artistiques et culturelles

### Les artistes de la vallée du Couëtron

Jean-Pierre Genet - Tél. 02 54 80 92 59  
[artistesducouetron@gmail.com](mailto:artistesducouetron@gmail.com)

### Les doigts agiles

Monique Plateau - Tél. 02 54 80 94 21

### Pirouette

Hélène Beaudouin - Tél. 02 54 80 86 16

### PolySons

Manuel Gomes - Tél. 06 86 82 05 82  
[ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr](mailto:ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr)

## Bien-être

### Taï Chi Chuan

Véronique Lentaigne- [vero.lentaigne@neuf.fr](mailto:vero.lentaigne@neuf.fr)  
[contact@taichi41.org](mailto:contact@taichi41.org)

### Yoga

Isabelle Gaubert - Tél. 02 54 80 93 76  
[isabelle@carrefour-de-lormeau.com](mailto:isabelle@carrefour-de-lormeau.com)

### Valériane

Chantal Pelletier - Tél. 06 10 89 73 84

## Ecologie

### Perche Nature

Florian Vincent  
 Tél. 02 54 80 11 05  
[perche.nature@wanadoo.fr](mailto:perche.nature@wanadoo.fr)  
[/ www.perchenature.org](http://www.perchenature.org)

## Organisation de manifestations

### ABC du Perche

Serge Renault - Tél. 02 54 89 73 96  
[sergerenault@wanadoo.fr](mailto:sergerenault@wanadoo.fr)

### AEP Saint-Louis de Gonzague

Jacky Pelletier - Tél. 02 54 80 87 34  
[jacky-pelletier2@wanadoo.fr](mailto:jacky-pelletier2@wanadoo.fr)

### Société hippique

Antoine Richardin

### UCAM

Sandrine Duperray - Tél. 06 19 13 11 11  
[optique.duperray@orange.fr](mailto:optique.duperray@orange.fr)



# Vie associative

## Focus : que fait-on au dojo ?

La commune de Mondoubleau est dotée depuis maintenant 30 ans d'un dojo qui jouxte le collège. On y accède par la rue Courtin, au numéro 19. Utilisé par les élèves de l'établissement, cette salle accueille aussi de nombreuses associations dont le but commun est de permettre la pratique d'une activité physique particulièrement tournée vers le bien-être. N'hésitez pas, à la prochaine rentrée, à les contacter selon vos goûts. Si le judo est connu de tous, certaines pratiques demandent un petit focus.

### Judo

☎ : 06.71.10.95.81

### Tai Chi Chouan



La pratique du tai chi chuan est tout d'abord relaxante et procure un apaisement ; elle est bénéfique sur le plan musculaire et ostéo-articulaire ; elle stimule en douceur et en profondeur les fonctions cardiaque et respiratoire ; elle développe l'équilibre, améliore la coordination des mouvements. Cette discipline peut être pratiquée à tout âge.

☎ : 06 72 16 47 46

### Aikido/Taiso

**Le mardi à 18h et le samedi à 9h30**

Artémia anime des séances d'aikitaiso et d'initiation à l'aikido. On compare cette pratique à un "art de redevenir des enfants", sans être puéril.

N'hésitez pas à venir découvrir : les séances sont ouvertes à toutes et tous, sans considération d'âge ou de niveau. C'est à prix libre et conscient.

☎ : 06 02 19 51 21

### Yoga

Le **yoga** est bénéfique, en prévention des chutes du quotidien en renforçant l'équilibre, pour lutter contre les problèmes articulaires et musculaires mais aussi digestifs. Il permet un meilleur sommeil et de façon globale il vous aidera à lutter contre le stress et l'anxiété grâce à des exercices de respiration.

☎ : 02 54 80 93 76

### Et pour danser

**Danse en ligne** : La catégorie des danses en ligne comprend toutes les danses de groupes pratiquées individuellement, soit l'un derrière l'autre, soit côte à côte, soit encore en deux lignes se faisant face.

☎ : 07 83 42 30 50

### Bouh !

**La danse pour les enfants  
à partir de 5 ans**

☎ : 02 54 77 02 53

## Un début d'été bien animé



Le 3 juin, bœuf grillé organisé par l'association ABC du Perche



Le 23 mai, projection au Cinémobile de "Là où l'herbe est plus verte", documentaire de Coco Tassel, en présence des personnages du film, Elsa Genèse et Sylvain Leroy, de la chef opératrice Karine Aulnette et des musiciens du groupe Steak



Les 16 et 17 juin, journées Apidays  
Les enfants découvrent l'univers des abeilles et les familles ont le plaisir de visiter le rucher communal.



23



Le 20 juin : atelier culinaire à la salle de l'Etoile.  
Prochain atelier le 19 septembre.  
Réservation au 06 63 70 97 01



Le 25 juin : fête de l'école au Parc hippique des Collines du Perche



# Festivités

## Animations à venir

### 14 juillet : retour aux Prés Barrés

Au programme : jeux, pique-nique et concours de pétanque (inscription sur place dès 11 h). Afin de célébrer cette fête nationale dans la convivialité, nous vous invitons à vous retrouver aux prés barrés pour un pique-nique partagé. Des tables seront installées, une buvette sera assurée par l'association Tennis Club. Les enfants pourront jouer dans une structure gonflable ou avec des jeux de bois mis à disposition. Les moins jeunes pourront profiter du nouveau terrain de pétanque.



Préparation du terrain de pétanque par les employés communaux

## Mondoubleau en graphique

Vous voulez vous mettre dans la peau d'un artiste ? Vous aimeriez découvrir le dessin autrement ? Cette année l'artiste HPO vient à Mondoubleau pour réaliser un dessin mural et conduire des ateliers de dessin graphique avec les habitants des Collines du Perche. Le style d'HPO, ce sont des bonshommes rigolos qui voyagent, profitent de la vie, dessinés presque d'un seul trait. Du 18 au 29 juillet, du mardi au samedi inclus, le matin, vous pourrez venir tous les jours ou seulement de temps en temps selon vos disponibilités. Qui peut participer ? Tout le monde ! Les ateliers sont gratuits. Comment s'inscrire ?



[contact.perche41@gmail.com](mailto:contact.perche41@gmail.com)

## 22 Juillet : Guinguette

L'an passé, la « guinguette à Robert » a remporté un franc succès. Cette année, l'association l'Artsen diffusion vous invite à vous retrouver dès 17 h Place du Marché pour une nouvelle édition lors d'une soirée dansante et festive. Au programme « un bal clandestin », « Mascon le groupe », « Soma Roza » et DJ High Ro. La buvette sera assurée par le Club de foot ASSMC.



## Médiathèque

Du 16 septembre au 8 octobre, vous pourrez découvrir l'exposition de cartes postales de Mondoubleau mise en place pour les journées du Patrimoine (visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque (lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h30).

Jeudi 19 octobre : spectacle « Amies Voix » à la Maison Consigny (sur réservation)

## Goûter des anciens et colis de Noël

L'an passé, nous avons proposé aux « seniors » de plus de 75 ans de participer à un goûter. Une soixantaine de participants étaient réunis autour d'un chocolat chaud ou d'un café agrémenté de gâteaux, de friandises et de fruits, sans oublier la bûche de Noël. Un colis était offert à la fin du goûter. Ceux qui n'avaient pu se déplacer avaient reçu la visite de conseillers municipaux pour leur remettre le colis de Noël. Cette rencontre a été appréciée par tous les conseillers municipaux, touchés par l'accueil chaleureux des aînés. Cette année, le goûter de Noël aura lieu **jeudi 07 décembre** après-midi, sur inscription à la mairie dès maintenant. Fort de cette réussite, la Municipalité a émis le souhait de renouveler le colis de Noël, composé cette année de produits locaux.



## Comptes-rendus des réunions de conseil municipal

### Séance du 19 décembre 2022

#### 1. Décision modificative budgétaire

Intégration de dépenses : reconstruction du mur de soutènement promenade du Mail 17.826 € et travaux en régie (plateformes béton rue du stade et entrée ateliers municipaux) 4.476,73 €.

#### 2. Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables et créances éteintes

Titres de recettes émis à l'encontre d'usagers restant impayés malgré les relances et procédures engagées par le Trésor Public (ordures ménagères entre 2010 et 2020 1.810,28 € et reliquats de loyers 612,34 €).

#### 3. Tarifs municipaux 2023

Maintien des tarifs (<https://www.mairie-mondoubleau.com/salles-communales/>).

#### 4. Personnel communal

Instauration du nouveau régime indemnitaire au titre du RIFSEP tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents.

#### 5. Mise à disposition de la Maison Consigny

A la Communauté de Communes des Collines du Perche pour la garderie périscolaire : avenant à la convention pour le remboursement des charges de fonctionnement : 3.025 €.

#### 6. Tiers-lieu de compétences

Projet d'un lieu de formation à l'ancien Proxi. L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (Cabinet Thelemya et l'atelier Popeline-Artéfact) ont commencé les études de réhabilitation et d'aménagement des locaux. Coût de l'opération : 1.320.000 €. Demande de subvention auprès de l'Etat, qui ne constitue pas un engagement à la réalisation de ce projet. La Chambre d'Agriculture 41, la Chambre de commerce, la Chambre de l'Artisanat et des Métiers, Perche Nature, la Maison Botanique, Athéna, Résonances Nomades, Mission Locale, le Greta, le BIJ 41, l'APHP, Maisons Paysannes de France ont participé aux premières réunions.

#### 7. Syndicat intercommunal de vidéoprotection

Extension du périmètre à 8 nouvelles communes et modification des statuts.

#### 8. Petites Villes de Demain

Convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) en cours. Les axes et orientations sont :

- \* Développer l'offre de services et d'équipements

- \* Réhabiliter les espaces publics, préserver les patrimoines matériel, immatériel et naturel
- \* Améliorer l'état du parc de logements
- \* Fluidifier la circulation en centre-bourg et développer les mobilités douces

#### 9. Compte-rendu de la commission cadre de vie

- \* Cimetière : 33 nouveaux emplacements trouvés, point sur la procédure de reprise en cours, travaux à effectuer, zéro phyto et gestion de l'eau
- \* Petites Cités de Caractère : Mondoubleau est homologable. La commune dispose de 3 ans pour mettre en œuvre différentes actions pour être homologuée
- \* Plan guide CAUE 41 : panneaux de restitution
- \* Tourisme : lien avec l'office pour organiser les journées du patrimoine 2023
- \* Plantations : choix des espèces d'arbres à planter parc Consigny. 2<sup>ème</sup> tranche de plantation aux « Prés Barrés » (Trees Everywhere – « plantation d'un milliard d'arbres »)
- \* Nouveaux jeux pour enfants espace Thiercelin
- \* Rue Gheerbrant : choix du nouvel éclairage

#### 10. Compte-rendu des décisions du Maire

- \* Attribution/renouvellement de concessions cimetière
- \* Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 52 place du Marché, 9 rue Saint-Pierre, 19 allée Paul Gauguin,
- \* Abonnement plateforme « Rendez-vous on line » (module internet de prise de RDV en ligne pour les demandes de titres d'identités) auprès de l'association des Maires 41 : 821,04 € la première année puis 311,04 €.

#### Affaires diverses :

- \* **Remparts du château** : fissurations dans plusieurs habitations et dépendances contiguës aux remparts. Constat des désordres. Pose de témoins de contrôle pour surveiller.
- \* **Etude de circulation** : 2 devis de comptage des flux routiers en centre-bourg l'un à 2.400 € HT, l'autre à 5.800 € HT.

### Séance du 30 janvier 2023

#### 1. Opération « Objectif climat 2030 »

L'association Perche Nature propose ses services dans l'adaptation nécessaire face aux changements climatiques (gestion de l'eau). Report de la décision.

#### 2. Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Modification des statuts approuvée pour le recours à la visioconférence lors de la tenue des réunions (sauf élections et désignation des délégués) et quorum.



# Conseil Municipal

## 3. Petites Cités de Caractère

Désignation des représentants de la Commune. Fanny Mazeaud et Soizic Poulet-Mathis.

## 4. Tour du Loir-et-Cher 2023

Accord d'une subvention de 162,84 € (0,12 €/hab)

## 5. Petites Villes de Demain

Convention ORT, fiches actions et contrat de sécurité avec la gendarmerie en cours.

## 6. Hôtel restaurant « le Grand Monarque »

Réflexion pour sauvegarder cet établissement. Les futurs acquéreurs risquent de ne pas maintenir d'activités commerciales. Rachat de la licence IV : 5.000 € pour la conserver à Mondoubleau (l'Etat n'en délivre plus). La communauté de communes adhère à un Etablissement Public Foncier Local (EPFLI Cœur de France). Cet organisme pourrait acheter le foncier et réaliser les travaux d'aménagement. La Commune doit trouver un gérant pour le fonctionnement de l'hôtel restaurant. Dans 15 ans, les bâtiments reviendraient à la collectivité après paiement des mensualités d'emprunt à l'E.P.F.L.I. Etude de marché à réaliser par la Chambre de commerce, étude de faisabilité et estimation de la valeur du bien par le Service France Domaine à demander.

## 7. Compte-rendu des commissions

- ✗ « Idées et propositions nouvelles » : restitution et présentation du plan guide PVD par le CAUE41 (idées émanant d'un travail participatif).
- ✗ « Vie communale » :
  - Noël : goûter et étude d'un prochain colis à base de produits locaux. Illuminations de Noël.
  - Festillésime : spectacle grâce au soutien financier du Conseil Départemental.

- Dossier de demande de subvention adressé aux associations locales.
- Commémorations patriotiques officielles
- Manifestations diverses : organisation d'un pique-nique du 14 juillet, soirée du 22 juillet en partenariat entre les bars et les associations locales, préparation des journées Apidays et des journées du patrimoine.

## 8. Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Acceptation indemnité suite à vol et dégradation sur terrain de foot synthétique 2.372,44 €
- ✗ Attribution case columbarium
- ✗ Travaux de maçonnerie Promenade du Mail par entreprise de maçonnerie 17.826 €
- ✗ Comptage routier centre bourg par Sterela 2.880 €
- ✗ Occupation du local 27 rue Leroy par la Chambre d'Agriculture au 1<sup>er</sup> février 250 €/mois
- ✗ Contrat de maintenance éclairage public 3 ans avec Inéo 7.413 €/mois
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 31 bis rue du Pont de l'Horloge et 1 allée de la Gare
- ✗ Avenant au marché de prestations de nettoyage bâtiments communaux avec Dirty Floor + 5 % au 1<sup>er</sup>/01/23.

## Questions diverses

- ✗ Maison 5 rue Gheerbrant : mise en demeure de réaliser des travaux à envoyer aux propriétaires. L'Architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à sa démolition.
- ✗ Projet nouvelle école communautaire : devenir des anciennes écoles.

26

## Séance du 6 mars 2023

### 1. Conseil Municipal

Démissions de Catherine Thomas et Marie Mesme remplacées par Jean-Christophe Hullin et Christian Bonin.

### 2. Commissions municipales et représentations extérieures

Jean-Christophe Hullin : vie communale – économie - cadre de vie – développement territorial et aménagement de l'espace de la communauté de communes, contrôle des listes électorales. Christian Bonin : cadre de vie, syndicat de vidéoprotection

### 3. Association des maires ruraux 41

Adhésion pour un accompagnement (conseil juridique, défense de la ruralité...) 103 €/an

### 4. Groupement d'Intérêt Public

Adhésion au GIP RECIA pour bénéficier de services informatiques à des tarifs avantageux via un groupement

de commandes 200 €/an. Désignation des représentants : Jean-Claude Thuillier et Fanny Mazeaud.

### 5. Sécurité

Signature d'un contrat de sécurité avec l'Etat.

### 6. Objectif Climat 2030

Signature d'une convention de partenariat avec Perche Nature afin de bénéficier de ses services notamment pour la gestion de l'eau : programme de 2 ans : 3.193,20 €.

### 7. Personnel communal

Départ de 2 agents du service administratif au 1<sup>er</sup> mai 2023. Publication d'une offre d'emploi pour le remplacement du secrétaire général de mairie. Augmentation de la durée hebdomadaire de travail de l'agent en contrat aidé pour remplacer le 2<sup>ème</sup> agent.

## 8. Petites Villes de Demain

Convention et fiches actions finalisées, (13 portées par la commune et 4 par la communauté). A valider par l'Etat.

## 9. Compte-rendu des commissions

- \* Finances : examen des documents budgétaires pour la préparation du budget.
- \* Cadre de vie : Opération climat 2030 proposée par Perche Nature. Journées du patrimoine, API days. Travaux du SIVOM et effacement des réseaux aériens rue Gheerbrant.
- \* Lien social et communication : feuille d'information intermédiaire aux bulletins municipaux, situation médicale (départ du Dr Teixido, installation d'une télécabine de consultation à la pharmacie, actions à engager par la communauté pour trouver des médecins), compostage collectif à expérimenter...

## 10. Compte-rendu des décisions du Maire

- \* Acquisition de 2 épandeurs à sel pour déneigement – Sté Mavasa : 1.114,80 €
- \* Attribution/renouvellement concessions cimetière
- \* Avenant au contrat de maintenance de l'élévateur de la Mairie (modifications tarifaires)
- \* Contrat dommages aux biens
- \* Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 4 rue du Huit Mai et 5 rue Chrétien

## Affaires diverses

- \* Hôtel-restaurant le Grand Monarque : contact avec l'Etablissement Public Foncier Local
- \* Projet création Tiers Lieu de compétences (ancien Proxi) : 11 organismes ont formalisé leur partenariat.

Des ateliers sont organisés pour travailler sur l'élaboration du projet. Sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat.

- \* Procédures et arrêtés de mise en sécurité : plusieurs procédures engagées pour la sécurité publique (mur de clôture maison 28 rue des Poilus, mur du 3 rue Doré donnant rue Prillieux). Des arrêtés de mise en sécurité vont être prononcés à l'encontre des propriétaires pour les obliger à réaliser des travaux.
- \* Affaires foncières : la Chambre d'Agriculture 41 met en vente son immeuble place du Marché. La commune n'est pas intéressée par son rachat.
- \* Immeuble 5 rue Gheerbrant : les propriétaires le proposent à la Commune à l'euro symbolique. L'Architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à sa démolition.
- \* Aire d'accueil pour camping-cars : bilan financier 2022. Dépenses : 8.155,48 €. Recettes : 840 €
- \* Communauté de communes : le projet piscine est différé en raison des capacités financières de la CCCP. Vu le mauvais état des écoles de Choue, Cormenon et Mondoubleau, le projet de construction d'un groupe scolaire communautaire devient prioritaire.

## Questions diverses

- \* Stationnement gênant d'un car de transport scolaire à l'arrêt de bus face au cimetière
- \* Végétation gênante
- \* SIVOM : études en cours pour les futurs travaux de mise en séparatif rue Creuse. Les riverains devront mettre aux normes leurs installations.

## Séance du 3 avril 2023

### 1. Liste préparatoire jury d'assises

Tirage au sort (parmi les électeurs) de 3 personnes de plus de 23 ans en 2024 et ayant leur résidence administrative dans le département.

### 2. Subventions aux associations

Versées sous réserve de l'obtention des documents budgétaires et comptables des associations. Total : 8.120,13 €. ASSMC (foot) : 500 €. Tennis : 400 €. La Gaule Percheronne : 100 €. Amicale du Bel Age : 100 €. Donneurs de sang : 20 €. Perche Nature : 100 €. UCAM : 550 €. Anciens Combattants : 50 €. FNATH : 50 €. Souvenir Français : 50 €. Doigts agiles : 30 €. Conciliateurs de justice : 50 €. Association des secrétaires de Mairie 50 €. Dyna'mômes : 90 €. Cercle généalogique : 942,99 €. ADMR (1,05 €/hab) : 1.434,30 €. AEP St-Louis de

Gonzague : 900 €. Tennis de table : 100 €. Amicale des Sapeurs-Pompiers : 140 €. Pirouette : 90 €. Dans les pas de Léonie : 100 €. Gymnastique : 100 €. Club de judo : 100 €. Association Tour du Loir-et-Cher : 162,84 €. Age vermeil : 100 €. Sport Adapté du Perche : 100 €. Vie libre : 150 €. Grenne d'API (parents d'élèves Choue-Mondoubleau) : 500 €. Le Muguet : 300 €. Croix Rouge : 150 €. Restos du Cœur : 550 €. JALMALV : 60 €.

### 3. Budget annexe lotissement Grande Borde 10

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022. 5 lots ont été vendus. Pour 2023, 5 ventes sont prévues. Il reste 4 lots disponibles. Approbation du budget primitif : fonctionnement : 66.497,90 € - investissement : 66.487,46 €.



## 4. Budget principal Commune

- ✗ Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022.
  - Section de fonctionnement : recettes : 1.356.664,88 €. Dépenses : 1.060.580,06 €. Solde 2022 : + 296.084,82 €. Résultat reporté 2021 : 212.323,11 €. Résultat de clôture : 508.407,93 €.
  - Section d'investissement recettes : 456.196,69 €. Dépenses : 288.439,20 €. Solde 2022 : 167.757,49 €. Résultat reporté 2021 : - 272.228 €. Résultat de clôture : -104.470,51 €. Résultat de clôture total : 403.937,42 €.
- ✗ Approbation du budget primitif : dépenses et recettes équilibrées en fonctionnement à 1.612.929,42 € et en investissement à 1.958.230,70 €. Principaux travaux : Opération abeilles : 5.000 €, Licence IV : 5.000 €, étude géotechnique mur d'enceinte château : 9.540 €, mobiliers urbains : 26.323 €, étude des vestiges des fortifications : 15.660 €, diagnostic thermique bâtiments communaux : 9.600 €, projet tiers lieu de compétences : 1.320.000 €, voirie : 15.000 €, achat tondeuse : 40.000 €, achat véhicule : 8.000 €, travaux couverture 2 rue Bizieux : 13.000 €, matériel de bureau et informatique : 3.720 €, chaudière logement communal : 6.000 €, extincteurs : 1.500 €, illuminations de Noël : 1.000 €, travaux éclairage public : 4.296 €, plantations : 1.500 €, outillage : 10.000 €.
- ✗ Vote des taux des taxes : Foncier bâti : 47,77 %. Non bâti : 44,42 %. Taxe d'habitation : 18,41 %. Produit fiscal attendu : 659.175 €

## Séance du 24 avril 2023

### 1. Petites Villes de Demain

Convention valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) approuvée par le Conseil Municipal.

### 2. Travaux éclairage public

Les 425 luminaires d'éclairage public sont anciens. Transition LED pour 44 éclairages 18.828 € (rue des Poilus, rue Taillefer, avenue et allée de la Gare, rue des Sables d'Olonne, rue de la Petite Vitesse et chemin du Pavillon). Renouvellement par tranches annuelles. Demande de subvention au titre du Fonds Vert.

### 3. Compte-rendu commission Vie communale

Goûter, colis et illuminations de Noël. Festillissime. Commémorations et animations diverses. Associations.

## 5. Recours à l'EPFLI Cœur de France

Pour le portage des opérations d'acquisition et de réhabilitation des biens immobiliers nécessaires au projet de sauvegarde de l'hôtel restaurant « le Grand Monarque » et d'aménagement d'une liaison douce entre la place du Marché et le cœur historique (forteresse). Le service des Domaines a été saisi pour évaluer le prix de l'immeuble.

## 6. Personnel communal

Création de postes pour avancement de grade de 2 agents au service technique. Convention de mise à disposition partielle d'une secrétaire de la communauté de communes. Coût : 28.30 €/h. Création d'un emploi non permanent de 5 h/semaine durant 1 mois voire plus, pour former et accompagner les agents du secrétariat. Coût 578,48 € brut.

## 7. Petites Villes de Demain

Signature des documents avec l'Etat en juin après validation par le comité de projet PVD, le conseil municipal et le conseil communautaire.

## 8. Compte-rendu des commissions

- ✗ Propositions et idées nouvelles : convention PVD et fiches actions
  - ✗ Finances : examen des demandes de subventions aux associations, préparation des budgets, fiscalité
- ## 9. Compte-rendu des décisions du Maire
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis : 9-11 place du Marché, 40 clos du Mail.
  - ✗ Attributions et renouvellement concession cimetière
  - ✗ Location d'un logement communal 1 rue Leroy

## Affaires diverses

- ✗ Reconduction éco-pâturage aux Prés Barrés : 370 €

## 4. Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Marché prestations de nettoyage des locaux communaux Sté Dirty Floor 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023
- ✗ Aliénation de gré à gré de 6 vasques à la commune de Baillou 600 €
- ✗ Attributions concessions cimetière
- ✗ Occupation logement 22 rue Saint-Pierre
- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3-5 rue Prillieux, 1 impasse St-Exupéry, 7 rue Charles Péguy et 8 rue de la Mare

## Affaires diverses

- ✗ Opération climat 2030 : lancement de l'opération
- ✗ Arbre de la laïcité volontairement coupé. Dépôt de plainte.

## Séance du 22 mai 2023

### 1. Indemnité de gardiennage église

Revalorisation de l'indemnité versée au prêtre : 496,09 €.

### 2. Collège Alphonse Karr

Transfert de propriété entre la Commune et le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

### 3. Finances

Passage obligatoire à la nomenclature comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Choix pour la M57 abrégé.

### 4. Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Acceptation d'indemnité consécutive à un sinistre : dégradations de la clôture du parking de la piscine
- ✗ Occupation logement 1 rue Leroy

### Affaires diverses

Elections sénatoriales le 24 septembre 2023. Désignation de délégués au sein du conseil municipal le 9 juin.

## Elections des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des Sénateurs

Le Tribunal Administratif a confirmé que les titulaires étaient Fanny Mazeaud, Stéphane Monneret, Jean-Christophe Hullin et les suppléants : Odile Capitaine, Jean-Pierre Rochet-Capellan., Soazic Poulet-Mathis.

## Droit d'expression

\* *Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1. de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale."*

29

### Liste « une ville, une ambition, des projets »

#### Ça ne peut plus durer !

*La dernière réunion publique qui s'est tenue le 3 mai 2023 n'a apporté aucune réponse. Et, au-delà même de ce que pense l'opposition de l'actuelle municipalité, les mondoubleautiers présents n'étaient pas très contents. A chaque sujet évoqué, il a été répondu que la commune n'était pas compétente : l'école, l'eau, la piscine, les transports, les médecins (santé)..*

*La ville est immobilisée, mise sous cloche. On nous parle du Grand Monarque depuis des mois et rien ne bouge. On attend, mais qui ?*

*L'initiative privée est-elle encore possible ? Quid du tiers lieu de compétences ? Le public visé ne serait pas de Mondoubleau.*

*Quant à l'école, le conseil municipal n'est pas clair sur la question des bâtiments qui seront vidés une fois sa fermeture, tout ceci au profit de la nouvelle école de Cormenon.*

*La Commune n'a pas les moyens, sur le long terme, de financer des projets pharaoniques sans retour sur investissement pour les mondoubleautiers et sans augmenter*

*les impôts : le tiers lieu (100.000 € annuels), l'école (les chiffres varient entre la Comcom et la commune). Pourquoi ne pas utiliser le bâti communal existant pour ces deux projets ?*

*La saison approche, les scolaires ne pourront ni aller apprendre à nager, ni se réunir cet été. La piscine restera fermée. Sait-on combien d'enfants ne savent pas nager ? La piscine était le seul espace animé, de joie, de convivialité pour les jeunes et les moins jeunes qui aimaient venir se baigner.*

*Que faire ? Des économies. Favoriser la vie associative comme nous le faisons par le développement de nombreux ateliers, comme l'atelier d'art floral et d'art culinaire. Vous écouter : nous sommes prêts à vous rencontrer lors d'une permanence qui sera assurée à la maison Consigny le mercredi 13 septembre à 18h30.*

*Jean-Christophe Hullin, Charles Richardin,  
Soizic Poulet-Mathis*



# Infos pratiques

## Démarches administratives

Pour prendre rendez-vous en vue d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://rendezvousonline.fr/>. Vous pourrez choisir la mairie et le créneau de votre choix. Lors de la prise de rendez-vous, il vous sera proposé de réaliser une pré-demande en ligne via le site <https://ants.gouv.fr/>. Nous insistons sur le fait que cette démarche est entièrement gratuite. (seul le timbre fiscal pour le passeport est payant au prix de 86 €). En cas de besoin d'acte de naissance, adressez-vous à la mairie de votre lieu de naissance. Cet acte est également gratuit.

### Nouveau :

Un photomaton est à votre disposition au rez-de-chaussée de la mairie pour effectuer vos photos d'identité.



## Objets encombrants

La collecte a lieu le 2<sup>ème</sup> mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit **les 13 septembre et 13 décembre 2023**. Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎. 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin même de la collecte et avant 8 h.



### Horaires d'ouverture des déchetteries :

<https://www.syvalorm.fr/carte-decheterie/>

Dates de collecte : <https://www.syvalorm.fr/carte-om/>

## Feux de plein air

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte des pelouses, de jardins et de parcs, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires) est interdit.



## Bruit des activités domestiques

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc... ne peuvent être effectués **que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



## Adressage

Pour faciliter la distribution du courrier par les facteurs ou les employés communaux, nous vous remercions de bien vouloir **inscrire vos noms et prénoms sur votre boîte à lettres**. Les personnes ne disposant pas de plaque indiquant leur numéro de voirie peuvent s'adresser à la Maire.

## Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...). Sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> il est possible de préparer sa JDC, de consulter ses informations, déposer des demandes, procéder à la mise à jour de son dossier et télécharger certains justificatifs de participation.

## Hommages

### Madame Colette Cauet

Décédée à 100 ans, elle a participé à la vie communale en y tenant le rôle de conseillère sous le mandat de Madame Jacqueline Dumas et de Monsieur Jean Léger. Elle s'est aussi occupée avec dévouement de l'église de Mondoubleau.



### Madame Marie-Hélène Vadé

Veuve de Jean-Claude Vadé, issue d'une famille de tanneur, elle s'est très largement investie dans la vie de la commune. Elle a géré la piscine de Mondoubleau pendant de nombreuses années et a tenu le guichet du bureau des contributions indirectes. Elle a aussi travaillé à la surveillance de la cantine scolaire. Elle a été conseillère municipale de 2001 à 2014. Mais c'est surtout par ses investissements dans le syndicat d'initiative de Mondoubleau, comme présidente, et dans la médiathèque qu'elle aura su rendre service à ses concitoyens. Un bel exemple de citoyenneté.



## NAISSANCES

29 novembre : Loriana MESLET

26 janvier : Thiana TELLIER

21 avril : Suhana LEHOUX

## MARIAGES

31 mars : Annick GENOIS & Pierre SERGENT

24 juin : Iseline FISSOT & Grégory DEVARENNE

## DECES

10 décembre : Marthe MARCHENOIR veuve MAUCLERC, 92 ans

18 décembre : Odette VIALLE épouse CRONAUER, 90 ans

24 décembre : Yvette PICHOT veuve MARTIN, 100 ans

25 décembre : Daisy-Claude HASENFRATZ ép. BILLARD, 69 ans

28 décembre : Daniel GUILLONNEAU, 95 ans

29 décembre : Yvette TROCHU veuve RICORDEAU, 89 ans

3 janvier : Marcel LE RICHE, 100 ans

8 janvier : Camille DELION, 90 ans

17 janvier : Colette BLONDE veuve CAUET, 100 ans

27 janvier : Marie-Hélène LEGRAND veuve VADÉ, 88 ans

3 février : Claude CRINIÈRE, 77 ans

20 février : Raymonde LANGLAIS veuve THENAISY, 95 ans

10 mars : Aamron FOFANA, 6 mois

12 mars : Thérèse CHENESEC épouse CINÇON, 91 ans

14 mars : Simonne FORGEARD veuve HÉRISSON, 89 ans

17 mars : Yves RUCHETON, 87 ans

20 mars : Pierre MAILLARD, 96 ans

27 mars : Lucette BORDEAU veuve GALOYER, 91 ans

28 mars : Alice BURON épouse BEAUCHAMP, 90 ans

6 avril : Éric MELOCCO, 57 ans

9 avril : Serge LEBACQ, 64 ans

13 avril : Lucien BRUNEAU, 91 ans

19 avril : Gisèle LUEND épouse BONAVAUD, 84 ans

20 avril : Marcel CISSÉ, 82 ans

29 avril : Félicien GRANGER, 98 ans

7 mai : Georges CINÇON, 93 ans

15 mai : Jeanne BOUCHER épouse CORBIN, 93 ans

26 mai : Raymonde GAUTHIER veuve BRETTE, 93 ans

14 juin : Marcelle LEMAÎTRE veuve AUGEREAU, 100 ans



# Calendrier des manifestations

2<sup>ème</sup> semestre 2023



## Juillet

- 14 juillet : Concours de pétanque, jeux, animations et pique nique, à partir de 11 h aux Prés Barrés, organisés par la Commune de Mondoubleau
- 18-29 juillet : Mondoubleau en graphique
- 22 juillet : La Guinguette à Robert, place du Marché à partir de 17 h, organisée par l'association culturelle « L'Artsen Diffusion »

## Août

- 25 août : Ciné plein air à Beauchêne, à 21h15, organisé par l'Echalier



## Septembre

- 12 septembre : Cinémobile
- 16-17 septembre : Journées du Patrimoine
- 16 sept.-8 octobre : Exposition de cartes postales anciennes à la médiathèque Jules Verne des Collines du Perche



## Octobre

- 10 octobre : Cinémobile
- 19 octobre : Amies Voix « Les contes de ma besace » à 17 h à la Maison Consigny

## Novembre

- 7 novembre : Cinémobile

## Décembre

- 7 décembre : Goûter des Aînés
- 12 décembre : Cinémobile



Illustrations : les "mairies de Mondoubleau" réalisées par les membres du club Pirouette sous la houlette d'Hélène Beaudouin, exposées à la Maison Consigny. La consigne était de transformer la mairie de Mondoubleau à la manière du peintre Friedensreich Hundertwasser.